

GUIDE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Ce dispositif s'adresse à des structures **associatives** uniquement qui interviennent sur le territoire d'Aix-en-Provence. C'est la raison pour laquelle figure une étape de vérification des conditions d'éligibilité dans toutes les démarches.

Cette notice indique les différentes étapes pour demander les **subventions municipales**. Il peut s'agir :

- D'une subvention de fonctionnement ;
- D'une subvention pour un projet récurrent ;
- D'une subvention pour un projet exceptionnel ;
- D'une subvention d'investissement.

Les demandes de subvention sont à transmettre **avant le 30 novembre** (ou 3 mois avant le projet pour les subventions de projet exceptionnel).

Avant de démarrer, il est conseillé de

- Bien lire la notice ;
- De préparer les informations qui seront à saisir ainsi que les documents à télécharger au format indiqué ;
- De vérifier que vous disposez d'un compte qui vous accède à votre espace ;
- De vérifier que vous avez déclaré votre structure (Démarche 1)

A NOTER :

- Les champs avec un astérisque (*) sont obligatoires
- Chaque page saisie peut être enregistrée ; vous pouvez ainsi poursuivre la saisie ultérieurement.

Les demandes de subvention, une fois transmises aux services de la Ville, font l'objet d'une étude qui comporte plusieurs phases :

1^{ère} phase : **la recevabilité du dossier** qui consiste à vérifier que le dossier est complet et que les pièces requises sont bien conformes à ce qui est demandé.

2^{ème} phase : **l'instruction** par les directions opérationnelles en fonction de la nature des projets et des actions, des orientations stratégiques, dans le cadre du budget alloué annuellement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Vous avez la possibilité d'enregistrer la demande.

En cliquant sur suivant en bas de chaque page, tout ce qui a été saisi ou téléchargé est enregistré.

Suivant ➞

Le bandeau en haut vous indique à quelle vous en êtes :



① Préambule

② Critère d'éligibilité

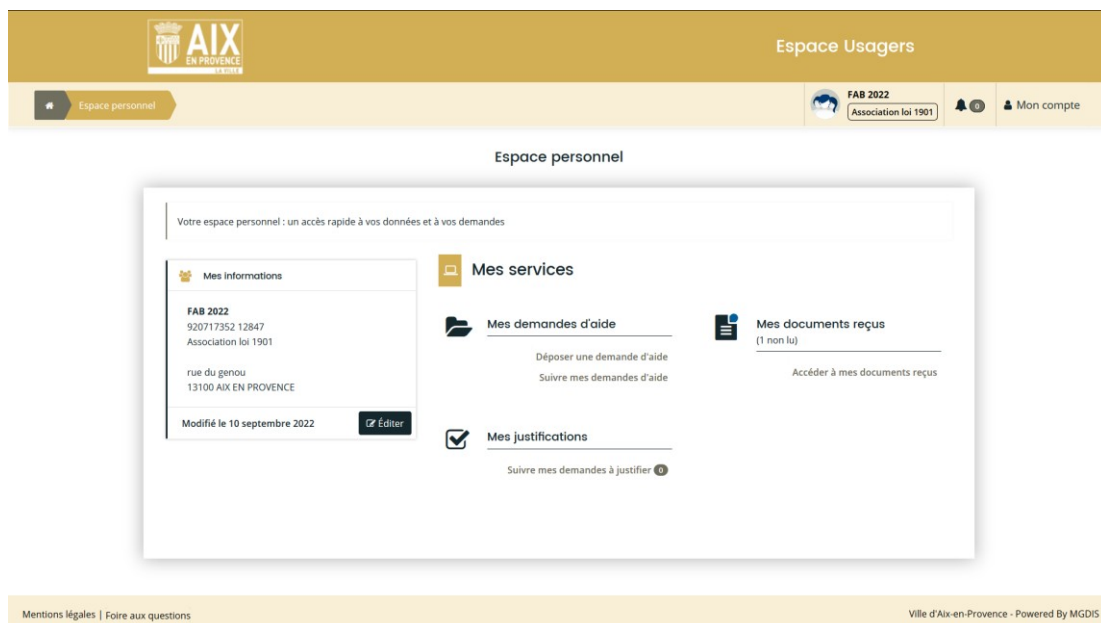
③ Votre structure = votre tiers

④ Votre dossier

Informations générales // Budget prévisionnel // Liste des aides // ma domiciliation bancaire // Pièces

⑤ Récapitulatif

Après avoir rentré votre identifiant et votre mot de passe, vous accédez à votre espace personnel :



Pour choisir la demande, 2 possibilités :

1 – Recherche par libellé : tapez alors le début pour faire apparaître la demande (Ex. : « fonctio... »)
Sélectionner la demande de subvention de fonctionnement qui apparaît dans la liste en dessous

OU

2 - Liste des demandes : sélectionner la demande 3 – demande de subvention de fonctionnement


Espace Usagers

Espace personnel
Déposer une demande d'aide


FAB 2022
Association loi 1901
Mon compte

Choix de la demande

Vous pouvez sélectionner une demande parmi la liste ci-dessous

Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

Liste des demandes

- 3 - Demande de subvention de fonctionnement

3 - Demande de subvention de fonctionnement

Page(s) : 1 de 1

Mentions légales | Foire aux questions
https://ma-aix-en-provence-recette.mgcloud.fr/aides/#/aixenprovence/connecte/F_DEMSUBFONC/depot/simple

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

3 - Demande de subvention de fonctionnement : Préambule

Partager votre demande

1
Préambule2
Critères d'éligibilité3
Votre structure4
Votre dossier5
Récapitulatif

Préambule

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

La Ville soutient les associations aixoises qui offrent à des publics de tout âge, des activités sur des thématiques variées : sports, culture, loisirs, social, solidarité etc...

Un budget est voté chaque année offrant ainsi la possibilité de soutenir les associations sous forme d'une **subvention de fonctionnement**, dans le respect strict des règles et procédures en vigueur qui sont fixées sur le plan national et local.

La demande de subvention se fait via cette plate-forme **avant le 30 novembre** de l'année précédant l'exercice concerné, en renseignant certaines zones et en joignant des pièces administratives et comptables. Passé ce délai, la demande de subvention sera impossible.

La démarche prend quelques minutes ; il est conseillé avant de démarrer, de lire attentivement [le guide](#) et de préparer à l'avance [les pièces](#) qui devront être jointes.

Vous avez la possibilité d'enregistrer votre demande et de reprendre votre démarche à l'étape à laquelle vous vous êtes arrêté.

Vous devez avoir déclaré sur cette même plateforme votre structure.

Les demandes de subventions déposées sont alors instruites et validées par les élus. La suite donnée à votre demande vous sera notifiée ultérieurement.

Suivant

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Préambule Critères d'éligibilité Votre structure Votre dossier Récapitulatif

Critères d'éligibilité

Précédent Suivant

Vous devez avoir déclaré sur cette même plateforme votre structure avant de commencer cette demande.
Vérifiez votre éligibilité pour cette demande en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Votre structure est-elle déjà déclarée sur le portail dans la rubrique "Déclarer ma structure" ? ☒ Oui ☐ Non *

Votre structure est-elle une association loi 1901, une fondation ou une fédération ? ☒ Oui ☐ Non *

La subvention sollicitée concerne des activités d'intérêt public local et, à ce titre, s'adresse principalement aux personnes résidant sur le territoire communal d'Aix-en-Provence ? ☒ Oui ☐ Non *

Votre structure a-t-elle souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ? ☒ Oui ☐ Non *

Votre structure respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques (conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif) ? ☒ Oui ☐ Non *

Votre structure a-t-elle plus de 6 mois d'existence ? ☒ Oui ☐ Non *

Mentions légales | Foire aux questions Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Espace personnel Assistant de dépôt d'une nouvelle demande FAB 2022 Association loi 1901 Mon compte

3 - Demande de subvention de fonctionnement : Votre tiers

Partager votre demande

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre structure 4 Votre dossier 5 Récapitulatif

Votre tiers

Précédent Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification

AIX FAB 2022 Siret : 920717352 12847 Type de tiers : Association loi 1901 NAF : 79.11Z - Activités des agences de voyage Numéro RNA : W123456789 01 23 45 67 89 zoubida@forever.fr	Adresse principale rue du genou 13100 AIX EN PROVENCE FRANCE
---	--
- Représentants

Mentions légales | Foire aux questions Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Dans cette partie, les éléments déjà saisis au moment de la déclaration de votre structure sont repris : le numéro de SIRET, le RNA, l'adresse, les représentants, etc...

1

2

3

4

5

Partager votre demande

Préambule

Critères d'éligibilité

Votre structure

Votre dossier

Récapitulatif

Informations générales

Précédent

Suivant

Veillez saisir les informations générales de la demande de subvention

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Exercice *

2022

Objet *

Développer les activités et proposer davantage d'ateliers pour les familles (plus de créneaux et plus large choix)

Indiquez à quoi est destinée la subvention.

Vous pouvez saisir encore 3885 caractères.

Fréquence *

Première demande

Montant demandé *

2 500,00 €

Localisation(s) de vos actions

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Fréquence * Première demande

Montant demandé * 2 500,00 €

● Localisation(s) de vos actions

La localisation correspond au(x) quartier(s) au sein du/desquel(s) les actions sont réalisées. Vous pouvez indiquer un ou plusieurs quartiers.
Pour cela, dans la rubrique "Localisation", saisissez un quartier pour faire apparaître les quartiers identifiés. Exemple : en tapant "Ce", les quartiers "Centre-Ville" et "Celony" apparaissent ; sélectionnez ensuite l'un ou l'autre des quartiers.

Zone géographique * Hierarchie Quartiers Aix-en-Provence : Quartier

Localisations * la

- La Duranne (Hierarchie Quartiers Aix-en-Provence)
- Pont de l'Arc (Hierarchie Quartiers Aix-en-Provence)
- Saint Mitre les Granettes Pey Blanc (Hierarchie Quartiers Aix-en-Provence)

Hierarchie Quartiers Aix-en-Provence

- La Duranne

● Moyens humains

Moyens matériels et humains

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

>> Dans le champ Localisation : saisissez le début du quartier et apparaissent alors les différents quartiers

>> Sélectionnez le ou les quartiers

● Moyens humains

Moyens matériels et humains

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT	ETPT/total général
BÉNÉVOLES / VOLONTAIRES	0	0,00	0 %
Bénévoles	0	0,00	0,0 %
Volontaires service civique	0	0,00	0,0 %
SALARIÉS	1	1,00	100 %
Apprentis		0,00	0,0 %
CDD hors apprentis	0	0,00	0,0 %
CDI	1	1,00	100,0 %
Emplois aidés	0	0,00	0,0 %
Personnel mis à disposition	0	0,00	0,0 %
INTERMITTENTS	0	0,00	0 %

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? ☐ Oui ☒ Non

Informations complémentaires

Merci de bien vouloir compléter ces rubriques :

- Vos adhérent.es
- Vos préoccupations en terme de développement durable*
- Vos locaux
- Votre situation financière
- En plus, pour les associations sportives

(*) Le développement durable à Aix-en-Provence

Notre collectivité est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années qui s'est concrétisée en 2019 par l'obtention du label régional «Territoire Durable, une COP d'avance» et en 2020 par la création d'une direction entièrement dédiée à ces questions.

Cette démarche de labellisation nous permet de nous positionner clairement dans une stratégie d'amélioration continue et de partenariat accru entre collectivités, associations et citoyens pour trouver des solutions innovantes aux grands défis écologiques, environnementaux et climatiques auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Parce que les associations ont un rôle à jouer aux côtés des acteurs publics, et que chacun peut contribuer à son niveau, à la fois par des grands projets à long terme mais également par des petits pas du quotidien, toute action pouvant répondre à l'une des finalités du développement durable est importante.

Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir les champs plus loin qui concernent le développement durable et vous invitons à consulter le site internet si vous souhaitez plus d'information : <https://www.aixenprovence.fr/Rapport-Annuel-Developpement-Durable-R-A-D-D>

Adhérents et cotisation(s)

Nombre d'adhérents sur Aix *

Nombre d'adhérents hommes sur Aix *

Nombre d'adhérents femmes sur Aix *

Nombre total d'adhérents sur la Pays d'Aix *

Mentions légales | Foire aux questions Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Citoyens pour trouver des solutions innovantes aux grands défis écologiques, environnementaux et climatiques auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Parce que les associations ont un rôle à jouer aux côtés des acteurs publics, et que chacun peut contribuer à son niveau, à la fois par des grands projets à long terme mais également par des petits pas du quotidien, toute action pouvant répondre à l'une des finalités du développement durable est importante.

Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir les champs plus loin qui concernent le développement durable et vous invitons à consulter le site internet si vous souhaitez plus d'information : <https://www.aixenprovence.fr/Rapport-Annuel-Developpement-Durable-R-A-D-D>

Adhérents et cotisation(s)

Nombre d'adhérents sur Aix *

Nombre d'adhérents hommes sur Aix *

Nombre d'adhérents femmes sur Aix *

Nombre total d'adhérents sur le Pays d'Aix *

Montant de la cotisation par adhérent *

Montant de la 2ème cotisation par adhérent

Montant de la 3ème cotisation par adhérent

Nombre de gratuités *

Développement durable - Lutte contre le changement climatique

Lutte contre le changement climatique * ☒ Oui ☐ Non

Maîtrise des consommations et de la demande en énergie

- Promotion des énergies renouvelables
- Limitation de l'étalement urbain, générateur de transport automobile
- Priorité à des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Prise en compte de l'objectif de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans l'urbanisme et la construction
- Encouragement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre

Mentions légales | Foire aux questions Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Lutte contre le changement climatique *

☒ Oui ☐ Non

Maîtrise des consommations et de la demande en énergie

- Promotion des énergies renouvelables
- Limitation de l'étalement urbain, générateur de transport automobile
- Priorité à des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Prise en compte de l'objectif de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans l'urbanisme et la construction
- Encouragement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Limitation des émissions agricoles de gaz à effet de serre
- Stratégies d'adaptation aux changements climatiques prévisibles dans les différents domaines impactés (bâtiments, réseaux et infrastructures, santé, gestion de l'eau, tourisme, services d'urgence, etc...)
- Evaluation ex ante

Précisez les actions développées *

Suppression des systèmes de climatisation

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources *

☒ Oui ☐ Non

Protection de la diversité génétique

- Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- Lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sols)
- Gestion écologiquement rationnelle des déchets et des eaux usées
- Gestion rationnelle des ressources naturelles
- Approche multifonctionnelle des territoires ruraux
- Méthodes agronomiques et systèmes de production durables
- Accès pour tous à un environnement de qualité
- Evaluation ex ante

Précisez les actions développées *

Oui

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

• **LOCAUX**

Combien avez-vous de locaux à Aix ? *

0

• **Données financières définitives ou provisoires de l'année en cours**

Type de données financières *

Définitive

Date de début de l'exercice *

22/09/2022

Date de fin de l'exercice *

14/09/2022

Total des dépenses hors contributions volontaires *

0,00 €

Dont achats, services extérieurs, autres services extérieurs *

0,00 €

Comptes comptables 60 + 61 + 62

Dont impôts et charges de personnel *

0,00 €

Comptes comptables 63 + 64

Votre association a-t-elle employé au moins un salarié ? *

☐ Oui ☒ Non

Autres *

0,00 €

Comptes comptables 65 + 66 + 67 + 68 + 69

Votre association paye-t-elle des impôts sur les bénéfices ? *

☐ Oui ☒ Non

Total des recettes hors contributions volontaires *

0,00 €

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Comptes comptables 65 + 66 + 67 + 68 + 69

Votre association paye-t-elle des impôts sur les bénéfices ? *

☐ Oui ☒ Non

Total des recettes hors contributions volontaires *

Dont les ventes, dotations et produits de la tarification *

Comptes comptables 70 + 73

Dont les produits de gestion courante *

Comptes comptables 75

Dont les subventions publiques hors Ville d'Aix *

Comptes comptables 74

Dont les subventions publiques de la Ville d'Aix *

Dont les subventions privées *

Comptes comptables 74

Résultat

Votre association perçoit-elle plus de 50 000€ de subventions publiques et son budget est supérieur à 150 000€ ? *

☒ Oui ☐ Non

Si oui, dans ce cas, vous devrez transmettre l'attestation ou la publication dans le compte financier des rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (article 20 de la loi n°2006-586) et "Si oui, dans ce cas, vos comptes devront être certifiés par un commissaire aux comptes

Votre association perçoit-elle plus de 153 000€ de subventions publiques ? *

☒ Oui ☐ Non

Dans ce cas, vos comptes devront être certifiés par un commissaire aux comptes

● **Pour les associations sportives**

Votre association est une association sportive ? * ☒ Oui ☐ Non

Merci d'indiquer quelles sont les disciplines pratiquées *

NOM/Prénom du contact technique (si différent du Président) pour la gestion sportive *

Téléphone du contact technique (si différent du Président) pour la gestion sportive *

Mail du contact technique (si différent du Président) pour la gestion sportive *

NOM/Prénom du contact technique (si différent du Président) pour les subventions *

Téléphone du contact technique (si différent du Président) pour les subventions *

Mail du contact technique (si différent du Président) pour les subventions *

Votre association est affiliée à une fédération ? * ☒ Oui ☐ Non

Libellé de la fédération d'affiliation

Nombre de licencié(s)

120

Nombre de licencié(s)
120

au 01/07 de la saison N-1/N

Adhérents de l'association sportive

Si votre association est une association sportive, vous devez renseigner le tableau ci-dessous.

Tranche d'âge	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	
Somme : 0		Somme : 0	

Résultats sportifs N-1

Si votre association sportive a participé à des compétitions, vous devez renseigner le tableau ci-dessous.

Nom ou équipe	Catégorie ou tranche d'âge	Résultat (titre, classement, ...)	

Encadrement sportif

Si votre association sportive a participé à des compétitions, vous devez renseigner le tableau ci-dessous.

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Somme : 0		Somme : 0	
-----------	--	-----------	--

Résultats sportifs N-1

Si votre association sportive a participé à des compétitions, vous devez renseigner le tableau ci-dessous.

Nom ou équipe	Catégorie ou tranche d'âge	Résultat (titre, classement, ...)	

Encadrement sportif

Si votre association sportive a participé à des compétitions, vous devez renseigner le tableau ci-dessous.

Nom et prénom de l'e...	Salarié ou bénévole	Diplôme(1)	N° Carte professionn...	Contrat	Equipe	

1 : Indiquer le diplôme sportif obtenu ou la formation suivie (La copie du/des diplôme(s) sera à fournir lors de la transmission de cette demande).

Précédent

Enregistrer

Suivant

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Budget prévisionnel à saisir → exemple

Partager votre demande

1 Prémambule
2 Critères d'éligibilité
3 Votre structure
4 Votre dossier

Budget prévisionnel

[< Précédent](#)
[Suivant >](#)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Veuillez définir dans quel mode de saisie des montants vous désirez saisir votre plan de financement
 ☐ HT
 ☒ TTC

Millésime * Année ou exercice du au

• Dépenses

Coût prévu	
60. ACHATS	10,00 € TTC
Achats matières et fournitures	10,00 €
Autres fournitures	0,00 €

• Recettes

Financement prévu	
70. VENTES DE PRODUITS FINIS	40,00 €
Vente de produits finis	40,00 €
Vente de marchandises	

Mentions légales | Foire aux questions Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

• Dépenses

Coût prévu	
60. ACHATS	10,00 € TTC
Achats matières et fournitures	10,00 €
Autres fournitures	0,00 €
61. SERVICES EXTERIEURS	10,00 € TTC
Locations	10,00 €
Entretien et réparation	0,00 €
Assurance	0,00 €
Documentation	0,00 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10,00 € TTC
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10,00 €
Publicité, publication	0,00 €
Déplacements, missions	0,00 €
Services bancaires, autres	0,00 €
63. IMPOTS ET TAXES	10,00 € TTC

• Recettes

Financement prévu	
70. VENTES DE PRODUITS FINIS	40,00 €
Vente de produits finis	40,00 €
Vente de marchandises	
Prestations de services	
Dotation et produits de tarification	
73. DOTATION ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00 €
Dotation et produits de tarification	
74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10,00 €
Ville d'Aix-en-Provence *	10,00 €
Caisse des Ecoles	
Europe	
Etat	
Réserve Parlementaire	
Région PACA	

Mentions légales | Foire aux questions Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

Engagement à réaliser sur ressources affectées

0,00 €

69. IMPOTS SUR LES BENEFICES(IS) : PARTICIPATION DES SALARIÉS

0,00 € TTC

Impôts sur les bénéfices (is) : Participation des salariés

0,00 €

86. EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

0,00 € TTC

Secours en nature

0,00 €

Mise à disposition gratuite de biens et services

Prestations

Personnel bénévole

TOTAL DEPENSES 50,00 € TTC

Complément précision dépenses

77. PRODUITS EXEPTIONNELS

0,00 €

Produits exeptionnels

78. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

0,00 €

Reprises sur amortissements et provisions

79. TRANSFERT DE CHARGES

0,00 €

Transfert de charges

87. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

0,00 €

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

TOTAL RECETTES 50,00 €

Complément précision recettes

Précédent

Enregistrer

Suivant

3 - Demande de subvention de fonctionnement : Aide au titre du règlement "de minimis"

Partager votre demande

1

Préambule

2

Critères d'éligibilité

3

Votre structure

4

Votre dossier

5

Récapitulatif

Liste des aides

Précédent

Suivant

Il s'agit d'aides non notifiées à la commission européenne versées par les collectivités locales. Il s'agirait d'aides du Conseil Général, de la commune, de la communauté de communes, (...).

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Si vous avez obtenu des aides au titre du règlement "de minimis" sur les trois dernières années, merci de compléter le tableau ci-dessous.

Année	Projet	Montant	Financier	Observations

Précédent

Enregistrer

Suivant

1
Préambule
2
Critères d'éligibilité
3
Votre structure
4
Votre dossier
5
Récapitulatif

Ma domiciliation bancaire

Précédent
Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Sélectionnez la domiciliation que vous souhaitez utiliser :

Compte ZOBIDA

SEPA

IBAN : FR76 3000 1007 9412 3456 7890 185
BIC : BDFEFPCCCT
Relevé d'identité bancaire : [EX_Facture_FAB2021.pdf](#)
14/06/2022 15:20 (60.98 Ko)

Sélectionné

Utiliser une nouvelle domiciliation

Précédent
Enregistrer
Suivant

Mentions légales | Foire aux questions
Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

1
Préambule
2
Critères d'éligibilité
3
Votre structure
4
Votre dossier
5
Récapitulatif

Pièces

Précédent
Suivant

Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande.
 Les pièces que vous avez déjà transmises en utilisant la demande "Déclarer sa structure" ne sont à redéposer qu'en cas de modification.
 N correspond à l'année pour laquelle vous faites votre demande de subvention (2023).
 N-1 correspond à l'année antérieure (2022).
 Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Documents

Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes :
.pdf, .png, .jpg, .jpeg

Attention

Vous pouvez associer un seul document par pièce

Compte de résultat provisoire*

Message

Veuillez ajouter un document.

Compte de résultat de l'année en cours, dans l'attente du document définitif clôturé et signé qui sera à transmettre avant le 30 juin.

Ajouter

Pouvoir au signataire du représentant légal

Ajouter

Veuillez utiliser le modèle téléchargeable ici.

Mentions légales | Foire aux questions
Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

➔ La liste des pièces demandées s'adapte aux spécificités que vous avez indiquées précédemment (si vous êtes une association sportive, si vous avez au moins un salarié...)

Publication de la création au journal officiel	Ajouter	Porte documents
Statuts datés et signés	Ajouter	Porte documents
Récépissé de création en préfecture	Ajouter	Porte documents
Récépissé de modification en préfecture	Ajouter	Porte documents
Avis de situation INSEE	Ajouter	Porte documents

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

➔ Vous avez la possibilité de récupérer les documents que vous avez déjà téléchargés dans votre **PORTE DOCUMENTS**, s'ils sont à jour.

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre structure 4 Votre dossier 5 Récapitulatif

Récapitulatif

Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Informations et/ou pièces obligatoires manquantes pour le dépôt

Compte de résultat provisoire	Document manquant
Derniers relevés bancaires	Document manquant
Attestation ou publication de la rémunération des trois plus hauts cadres ainsi que leur rémunération en nature	Document manquant
Attestation d'affiliation à une fédération sportive	Document manquant

Récapitulatif des informations saisies

En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera alors transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Précédent Transmettre

Mentions légales | Foire aux questions

Ville d'Aix-en-Provence - Powered By MGDIS

➔ Le **récapitulatif** indique certaines informations qui n'ont pas été saisies ainsi que les pièces manquantes. Vous ne pouvez pas transmettre votre demande tant que des éléments sont manquants.

Votre demande reste alors dans vos demandes en cours (page d'accueil >> « suivre mes demandes d'aides »)